



Vous invite à participer à sa 18<sup>ème</sup> randonnée multisports : le RAIDMINTON

**Samedi 20 Mai 2017**

Gymnase Paul Doumer – Plan d'eau  
A Nort sur Erdre

Le **RAIDMINTON** est une randonnée sportive et festive qui conjugue amitié et dépassement de soi. Par équipes de 4 (hommes, femmes ou mixtes) vous découvrirez la campagne Nortaise au fil de l'eau et au travers des chemins, en canoë, VTT et course à pied.

Conditions d'inscription :

- Constituer impérativement une équipe de quatre personnes (masculine, féminine, ou mixte).
- Être majeur au jour de l'épreuve.

✉ **RAIDMINTON Organisation**  
Vincent RENO  
3 rue de la croix Rouillard  
44390 NORT-SUR-ERDRE

🌐 <http://club.quomodo.com/nacbadminton/>

✉ [raidminton@orange.fr](mailto:raidminton@orange.fr)

☎ 02 51 12 69 03 / 06 76 75 51 31(Vincent)

## LIEU

A Nort-sur-Erdre en Loire-Atlantique (30 Km au nord de Nantes)  
Gymnase Paul Doumer, rue des écoles - Plan d'eau  
Plan d'accès sur <http://club.quomodo.com/nacbadminton/>

## HORAIRES

Le capitaine de l'équipe recevra la confirmation d'engagement de son équipe ainsi que l'horaire de convocation de son équipe.

- De 11h30 à 12h30 : Accueil et contrôle des identités
- 13h00 : Briefing puis départ
- 17h00 : Arrivée des premières équipes
- A partir de 17h30 : Douches et collations
- 18h30 : Remise des Tee-shirts

## INSCRIPTION

L'inscription devra parvenir, par voie postale, accompagnée :

- D'un chèque de 20 € par personne à l'ordre du NAC BADMINTON ;
- **Le formulaire d'inscription de cette année 2016** complété et signé.

à l'adresse :

**RAIDMINTON Organisation**  
Vincent RENO  
3 rue de la croix Rouillard  
44390 NORT-SUR-ERDRE

L'inscription se fait par ordre de réception des dossiers. Le nombre d'équipe étant limité, le comité d'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription non complète.

## DEROULEMENT DES EPREUVES

Deux équipiers partent sur l'Erdre en canoë, tandis que les deux autres les suivront sur le parcours pédestre en empruntant les chemins de la campagne Nortaise. Au point de rencontre, les équipiers échangeront leur rôle pour le retour. Enfin, le parcours VTT clôturera le **RAIDMINTON**.

Le Raidminton n'est pas une compétition. Aucun classement, ni chronométrage ne sont imposés aux participants qui effectueront le parcours à allure libre sans moyenne imposée

Distances approximatives : Parcours pédestre : 8 Km ; Canoë : 6 Km ; VTT : 35 Km.

## MATERIELS OBLIGATOIRES

- Un V.T.T.
- Un casque V.T.T.
- Le nécessaire de réparations pour le V.T.T.
- Une pharmacie de premières urgences (1 par équipe).

# REGLEMENT DU RAIDMINTON

## Article 1 : Modalité d'inscription

- Art. 1.1 : L'inscription se fait par équipe de quatre personnes. Il faut être âgé d'au moins 18 ans. L'équipe pourra être masculine, féminine ou mixte.
- Art. 1.2 : L'inscription des équipes sera définitive dès que le dossier sera complet à savoir le formulaire d'inscription rempli et signé, un chèque de 80 €. Tout dossier incomplet sera mis sur liste d'attente.
- Art. 1.3 : Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des dossiers, jusqu'à concurrence de 40 équipes. Les inscriptions suivantes seront mises sur liste d'attente et pourront être retenues en cas de défection ou d'augmentation du nombre d'équipes.
- Art. 1.4 : L'envoi du dossier d'inscription se fera par voie postale (cachet de poste faisant foi pour l'ordre d'arrivée).
- Art. 1.5 : Une confirmation d'inscription sera adressée par mail au capitaine de l'équipe.

## Article 2 : Déroulement de la journée

- Art. 2.1 : A partir de 11h30, accueil des participants à la salle de Sport Paul Doumer de Nort-sur-Erdre. La remise des dossards se fera en échange des pièces suivantes : le reçu d'inscription envoyé au capitaine d'équipe, une pièce d'identité par personne.
- Art. 2.2 : Les VTT et vos équipements doivent être déposés dans le parc VTT un quart d'heure avant le briefing à l'emplacement qui vous aura été désigné. Vos équipements doivent être bien regroupés sous votre numéro de place avant et après votre sortie du parc VTT.
- Art. 2.3 : Le briefing débutera à 13h00 précise et le départ du RAIDMINTON sera donné immédiatement après.
- Art. 2.4 : La randonnée se déroulera de la façon suivante : tout d'abord l'équipe se divisera en deux (deux participant(e)s en canoë, les deux autres sur le parcours pédestre) pour se rejoindre au bout de huit kilomètres. Là, ils permuteront (les pagayeurs deviendront randonneurs et les randonneurs deviendront pagayeurs) pour revenir au point de départ. Ensuite chaque équipe attaquera le parcours VTT.
- Art. 2.5 : Des ravitaillements (boissons et nourriture) seront assurés :
- à l'échange canoë/course à pied,
  - avant le départ du parcours VTT,
  - et à mi-parcours VTT.
- Art. 2.6 : Les douches seront disponibles à partir de 16h30 ; vous serez ensuite conviés à partager une collation avec tous les autres participants.

## Article 3 : Sécurité et contrôle

### Article 3.1 : Canoë

- Art.3.1.1 : Chaque participant doit savoir nager.
- Art.3.1.2 : L'équipe est responsable de son embarcation et de ses accessoires.
- Art.3.1.3 : Le port du gilet de sauvetage attaché est obligatoire.
- Art.3.1.4 : Chaque canoë porte le numéro de l'équipe à laquelle il a été attribué. Le changement d'embarcation n'est pas autorisé.

### Article 3.2 : Course à pied :

Au marquage au sol s'ajoutera un VTTiste de l'organisation qui précédera les coureurs.

### Article 3.3 : VTT :

Art. 3.3.1 : La sortie du parc se fera par équipe complète uniquement, avec les casques attachés.

Art. 3.3.2 : Le port du casque (rigide) est obligatoire.

Art. 3.3.3 : Les participants s'engagent à respecter le code de la route.

### Article 3.4 : Matériels obligatoires :

Art. 3.4.1 : La liste du matériel obligatoire est la suivante : un VTT, un casque (rigide), le nécessaire de réparations pour le VTT, une pharmacie de premières urgences (1 par équipe).

### Article 3.5 : Divers

Art. 3.5.1 : Les participants s'engagent à suivre le fléchage mis en place par les organisateurs tout au long du parcours.

## Article 4 : Assurance et responsabilités

Art. 4.1 : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.

Art. 4.2 : L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de défaillances consécutives à un mauvais état de santé, d'accidents provoqués par :

- le non-respect du code de la route,
- le non-respect des consignes de sécurité dictées par l'organisation,
- la perte ou le vol de matériel
- le non-respect de ce règlement.

Art. 4.3 : Les participants doivent être en bonne santé pour participer à la randonnée.

Art. 4.4 : Les participants s'engagent à ne pas nuire aux activités des personnes qu'ils rencontreront à l'occasion de cette randonnée (VTT, promeneurs, pêcheurs, etc.)

Art. 4.5 : Le RAIDMINTON est une manifestation respectueuse de l'environnement. Les participants s'engagent à respecter la faune et la flore ainsi que les propriétés traversées. Ils s'engagent à laisser les circuits propres.

Art. 4.6 : Il va de soi, qu'au cours du RAIDMINTON, l'assistance aux personnes en danger est prioritaire par rapport à la poursuite du parcours.

Art. 4.7 : Les participants sont tenus de respecter les consignes données par les organisateurs.

Art. 4.8 : Les participants s'engagent à faire preuve de fair-play à l'occasion de cette manifestation en évitant toute manifestation de brutalité, physique ou verbale à l'égard d'autrui.

## Article 5 : Divers

Art.5.1 : Le fait de s'inscrire au RAIDMINTON autorise l'organisateur à procéder à des reportages vidéographiques ou photographiques et à les diffuser.

Art.5.2 : Le fait de s'inscrire au RAIDMINTON entraîne l'approbation de ce règlement et le formulaire d'inscription équivaudra à une attestation sur l'honneur.

Art.5.3 : L'organisation se réserve le droit de modifier ce présent règlement.

Art.5.4 : Les décisions du comité d'organisation sont sans appel.

Art.5.5 : Le présent règlement sera affiché à la table d'engagement le jour du RAIDMINTON.

Nom de l'équipe :

Capitaine :

Nom, prénom :

Né(e) le \_\_/\_\_/19\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

T-Shirt : M  L  XL

Signature :

Equipier 1 :

Nom, prénom :

Né(e) le \_\_/\_\_/19\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

T-Shirt : M  L  XL

Signature :

Equipier 2 :

Nom, prénom :

Né(e) le \_\_/\_\_/19\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

T-Shirt : M  L  XL

Signature :

Equipier 3 :

Nom, prénom :

Né(e) le \_\_/\_\_/19\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

T-Shirt : M  L  XL

Signature :

## CADRE RESERVE A L'ORGANISATION

Remarques :

Pièces du dossier d'inscription :  
 Formulaire d'inscription rempli et signé

Cotisation :

Equipe n° \_\_\_\_\_ Dossier reçu complet le \_\_/\_\_/2017